

Jean-Pierre Sueur est intervenu à plusieurs reprises lors du débat au Sénat sur les deux projets de loi sur la Justice présentés par Éric Dupont Moretti.

Il a abordé, dès la *discussion générale*, deux sujets pour lui essentiels : la compétence universelle du juge français (sur laquelle l'un de ses amendements a été adopté remettant en cause le principe de la « double incrimination » à la suite de la décision récente de la Cour de cassation) et la surpopulation pénitentiaire pour laquelle il a demandé une « régulation », à l'instar du rapport conclusif des États généraux de la Justice.

>> [Lire l'intervention de Jean-Pierre Sueur dans la discussion générale](#)

>> [Voir la vidéo](#)

- Sur la compétence universelle, Jean-Pierre Sueur a fait adopter un amendement

>> [Lire ses interventions lors du débat](#)

>> [Lire le communiqué de presse](#)

- Sur la surpopulation carcérale et la nécessaire régulation

>> Lire ses interventions lors du débat

- [Amendement n°54](#)

Jean-Pierre Sueur est également intervenu sur :

- [Les instructions données par les Parquets](#)
- [Les compétences du juge des libertés et de la détention](#)